



**HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°87-2021-103

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2021

# Sommaire

## **Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne /**

87-2021-09-01-00006 - Délégation de signature en matière d'émission de lettres-chèques pour l'ESI de Limoges à M. Laurent VIDAL, administrateur des finances publiques adjoint (AFIPA), chef d'établissement des services informatiques de Limoges (numéro interne 2021 : n° 00000082) (1 page)

Page 3

## **Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne / POLE GESTION FISCALE**

87-2021-09-01-00007 - 1er septembre 2021 - Affiche listant les responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'Article 408 de l'annexe II au Code Général des Impôts au 1er septembre 2021 (numéro interne 2021 : n° 00000083) (1 page)

Page 5

## **Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne / POLE GESTION PUBLIQUE**

87-2021-09-01-00009 - Arrêté portant délégations spéciales de signature pour le pôle gestion publique (numéro interne 2021 : n° 00000084) du 1er septembre 2021 Mme Véronique GABELLE, AGFiP, directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne (6 pages)

Page 7

Direction Départementale des Finances  
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-09-01-00006

Délégation de signature en matière d'émission  
de lettres-chèques pour l'ESI de Limoges à M.  
Laurent VIDAL, administrateur des finances  
publiques adjoint (AFIPA), chef d'établissement  
des services informatiques de Limoges  
(numéro interne 2021 : n° 00000082)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Limoges, le 1er septembre 2021

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA HAUTE-VIENNE  
31, rue Montmailler  
87 043 LIMOGES Cedex

### **Délégation de signature en matière d'émission de lettres-chèques**

Je soussignée, Mme Véronique GABELLE, administratrice générale des finances publiques dans les fonctions de directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne

- donne mandat à M. Laurent VIDAL, administrateur des finances publiques adjoint (AFIPA), chef d'établissement des services informatiques de Limoges, à effet de signer pour mon compte et sous ma responsabilité les lettres-chèques émises par mes services.

Ce mandat sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

A Limoges, le 1er septembre 2021

**La directrice départementale des finances  
publiques de la Haute-Vienne,**

**Le chef de l'ESI de Limoges**

**Véronique GABELLE**

**Laurent VIDAL**

Direction Départementale des Finances  
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-09-01-00007

1er septembre 2021 - Affiche listant les  
responsables de service disposant de la  
délégation de signature en matière de  
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III  
de l'Article 408 de l'annexe II au Code Général  
des Impôts au 1er septembre 2021  
(numéro interne 2021 : n° 00000083)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

## DELEGATIONS DE SIGNATURE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA HAUTE-VIENNE

LISTE DES RESPONSABLES DE SERVICES DISPOSANT D'UNE DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
EN MATIÈRE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL  
prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

**Au 1<sup>er</sup> septembre 2021**

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux et du gracieux fiscal)  
Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande  
auprès de la Direction départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,  
Pôle pilotage et ressources  
Division Stratégie, contrôle gestion, qualité de service  
31, rue Montmailler à LIMOGES

<i>Responsables</i>	<i>Responsables des services :</i>
Michel DARTOUT	SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES (SIE) SIE de LIMOGES
Francine PICARD Vincent BARTHEROTE Patrick MADEHORS Éliane CHANAVAT	SERVICES DES IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP) SIP LIMOGES SIP de BELLAC SIP de SAINT-JUNIEN SIP de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Céline ALAZARD Gérard ALVADO Maryse DESSAGNAT Pascal PASQUINET	TRÉSORERIES : AIXE-SUR-VIENNE BESSINES-SUR-GARTEMPE NANTIAT ROCHECHOUART
Charles DELLESTABLE	PÔLE DE RECOUVREMENT SPÉCIALISÉ (PRS)
Isabelle REYROLLE	SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT (SPF-E) de LIMOGES 1
Vincent VALLAT Vincent VALLAT Catherine FAUCHER	CONTRÔLE FISCAL BRIGADE DÉPARTEMENTALE DE VÉRIFICATIONS (BDV) PÔLE DE CONTRÔLE ET D'EXPERTISE (PCE) PÔLE DE CONTRÔLE DES REVENUS ET DU PATRIMOINE (PCRP)
Sylvie PALLIER	TOPOGRAPHIE & CADASTRE SERVICE DES IMPÔTS FONCIERS DE LIMOGES (SDIF)

Date d'affichage de la liste : 1<sup>er</sup> septembre 2021

L'administratrice générale des finances publiques,  
Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,

Véronique GABELLE

Direction Départementale des Finances  
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-09-01-00009

Arrêté portant délégations spéciales de signature  
pour le pôle gestion publique  
(numéro interne 2021 : n° 00000084) du 1er  
septembre 2021

Mme Véronique GABELLE, AGFiP, directrice  
départementale des finances publiques de la  
Haute-Vienne

Limoges, le 1er septembre 2021.

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA HAUTE-VIENNE**  
PÔLE PILOTAGE – RESSOURCES  
Division Stratégie, Contrôle de gestion et Qualité de service  
31, rue Montmailler  
87 043 LIMOGES Cedex

### **Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle gestion publique**

L'administratrice générale des finances publiques, directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,

**Vu** le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

**Vu** le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

**Vu** le décret du 18 février 2020 portant nomination, promotion, détachement et affectation d'administrateurs généraux des finances publiques, relatif à la nomination de Mme Véronique GABELLE, administratrice générale des finances publiques, en qualité de directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne ;

**Vu** l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale des finances publiques du Limousin et du département de la Haute-Vienne ;

**Vu** la décision du directeur général des finances publiques en date du 17 mars 2020 fixant au 23 mars 2020, la date d'installation de Mme Véronique GABELLE, administratrice générale des finances publiques, dans les fonctions de directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne ;

## Décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : La délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

### 1. Pour la division secteur public local :

- Mme Valérie HAMIWKA, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division secteur public local, avec les pouvoirs nécessaires pour signer tous les actes relatifs aux affaires traitées par sa division,

- Mme Émilie DELIAS, inspectrice principale des finances publiques, adjointe à la responsable de la division SPL (secteur public local), avec les pouvoirs nécessaires pour signer tous les actes relatifs aux affaires traitées par sa division

- M. Jean-Luc FANTON, inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint à la responsable de la division SPL (secteur public local), pour les actes relatifs à la gestion du secteur de la fiscalité directe locale.,

#### 1.1. *Service Collectivités et Établissements Publics Locaux (CEPL)*

- Mme Marie-Agnès CLAUDAUD, inspectrice des finances publiques, responsable du service CEPL, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service, à l'exception des décisions d'apurement sur comptes de gestion, saisines de contrôle de légalité, dénonciations de gestion de fait et mise en débet des comptables du Trésor et des régisseurs.

#### 1.2. Transformations du réseau

- Mme Emmanuelle TOURTE, inspectrice des finances publiques, pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission de pièces liées aux expertises financières et restructurations des collectivités.

#### 1.3. *Fiabilisation des états de l'actif*

- Mme Sylvie DONGAY, inspectrice des finances publiques, fiabilisation des états de l'actif, pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission des pièces relatifs à sa mission.

#### 1.4. *Analyses financières*

- M. Karim EL HARZI, inspecteur des finances publiques, pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission de pièces liées aux expertises et études financières.

#### 1.5. *Dématérialisation et moyens de paiement*

- Mme Stanislava BOSSOUTROT, inspectrice des finances publiques, correspondante dématérialisation et moyens modernes de paiement pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission des pièces relatifs à sa mission.

#### 1.6. *Fiscalité directe locale*

- M. Christophe HERIN, inspecteur des finances publiques, pour les actes relatifs à la

gestion du secteur de la fiscalité directe locale, pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission de pièces liées aux expertises et études fiscales et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Luc FANTON.

### *1.7. Conseillers décideurs locaux (CDL)*

- M. Eric MARCELAUD, inspecteur divisionnaire des finances publiques, conseiller aux décideurs locaux (CDL) de Bellac (Communauté de communes du Haut Limousin en Marche et leurs communes membres) pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission de pièces liées aux expertises et études financières. Il reçoit pouvoir de signer tous documents relatifs aux affaires de son secteur.

- M. Arnaud LOUVET, inspecteur divisionnaire des finances publiques, conseiller aux décideurs locaux (CDL) de St-Yrieix (Communauté de communes Pays de Saint-Yrieix, Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Chalus et leurs communes membres ) pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission de pièces liées aux expertises et études financières. Il reçoit pouvoir de signer tous documents relatifs aux affaires de son secteur.

- Mme Virginie GRIVOT, inspectrice divisionnaire des finances publiques, conseillère aux décideurs locaux (CDL) de Saint-Léonard-de-Noblat (Communauté de communes de Noblat, Communauté de communes Briance Combade et Communauté de communes Portes de Vassivière et leurs communes membres) pour la signature des courriers simples et des bordereaux de transmission de pièces liées aux expertises et études financières. Elle reçoit pouvoir de signer tous documents relatifs aux affaires de son secteur.

## **2. Pour la division État :**

- M. Philippe CHEYRON, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division État, avec les pouvoirs nécessaires pour signer tous les actes relatifs aux affaires traitées par la division ainsi que les chèques sur le Trésor,

### *2.1. Le contrôle et le règlement de la dépense et le service facturier (SFACT)*

- M. Dimitri BARD, inspecteur des finances publiques, responsable du service « *contrôle et règlement de la dépense* » et responsable du service facturier, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service,

- Mme Laurence DUFOR, contrôleur principale des finances publiques, Mme Sylvie BLANCHETON, contrôleur des finances publiques pour les opérations de dépenses et de comptabilité en mode SFACT,

- M. Philippe RODES, contrôleur des finances publiques et Mme Viviane KASEK, contrôleur des finances publiques, pour les opérations de dépenses et de comptabilité en mode classique,

- Mme Marie-Pierre DEMAISON, contrôleur des finances publiques, pour le suivi des immobilisations en cours.

## *2.2. Le service liaison-rémunérations*

- M. Alain DEVERS, inspecteur des finances publiques, responsable du service, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service, y compris la validation des ordres d'exécution des paiements,
- Mme Isabelle DUPUY, contrôleuse principale des finances publiques, adjointe, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain DEVERS, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service, y compris la validation des ordres d'exécution des paiements,
- Mme Marie-Christine PUIVIF, contrôleuse des finances publiques, et M. Philippe PENIGOT, contrôleur des finances publiques, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain DEVERS et de Mme Isabelle DUPUY, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service, y compris de la validation des ordres d'exécution des paiements.

## *2.3. Le centre de gestion des retraites*

- Mme Sandrine DOLLEANS, inspectrice principale des finances publiques, responsable du service, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service,
- Madame Christine MONGIS, inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service, et en particulier ceux afférents aux pôles comptabilité et expertise,
- Mme Corinne DORCET, messieurs Olivier DELAGE et Maxime BARON, inspecteurs des finances publiques, adjoints, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine DOLLEANS, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service, et notamment ceux afférents aux unités de gestion et la validation des ordres d'exécution des échéances, hors échéances et remises en paiement.

### *2.3.1. Courriers de gestion administrative courante des pensionnés :*

Mme Sandrine MARSAC et M. Pascal BARBAUD, contrôleurs des finances publiques au sein du pôle expertise, Mme Florence GUILLOTON et Mme Carole GRAHAM, agents des finances publiques au sein du pôle expertise, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine DOLLEANS, et de Mme Christine MONGIS, pour tous les actes suivants :

- actes de mise en paiement des pensions civiles et militaires de retraite, des pensions militaires d'invalidité, des retraites du combattant, des légions d'honneur et des médailles militaires / décision d'assujettissement ou de non-assujettissement aux précomptes de cotisations sociales / accords ou rejets des compléments de retraite réglementairement assujettis au revenu fiscal de référence / relance de demande d'avis d'imposition pour contrôle ressources / bordereau d'envoi / demandes de renseignement aux mairies / demande de renseignement aux banques / demandes de RIB ou de déclaration préalable lors de la 1<sup>ère</sup> liquidation / relance de demande d'attestation CAF pour contrôles / envoi de dossier de pension de réversion / renvoi pour attribution / lettres d'accompagnement et de justification de titre de perception / demande d'autorisation de cumul de pensions.

### 2.3.2. Acte de gestion comptable des pensionnés :

M. Pascal MANDON, contrôleur principal des finances publiques en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine DOLLEANS et de Mme Christine MONGIS, de même qu'Isabelle CHAUMEIL, contrôleuse des finances publiques, et Guillaume MICHEL, agent des finances publiques, pour la validation des ordres d'exécution des paiements échéances et hors échéances et des remises en paiement.

M. Pascal MANDON, contrôleur principal des finances publiques en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine DOLLEANS et de Mme Christine MONGIS, Mmes Isabelle CHAUMEIL et Marina VERGNOUX, M. David MATHIEU, contrôleurs des finances publiques, Mme Charlotte PETIT, M. Dominique DELAMARCHE et Guillaume MICHEL, agents des finances publiques, pour tous les actes suivants :

- signature des ordres de paiement / mainlevée sur oppositions / accusés réception d'avis à tiers détenteur / accusés réception de mise en paiement de pension alimentaire/ accusés réception de mise en paiement de saisie des rémunérations / lettres d'information des oppositions formulées à l'encontre des débiteurs / renvois pour attribution / bordereaux d'envoi.

### 2.4. L'autorité de certification des fonds européens

- Mme Nathalie MONNERIE, inspectrice des finances publiques, responsable du service,
- M. Philippe RODES, contrôleur des finances publiques, pour tous les actes relatifs à la gestion courante de la cellule de gestion des fonds européens, à l'exclusion des appels de fonds et de tous documents valant certification des opérations.

### 2.5. Le service comptabilité et autres opérations de l'État

- Mme Carole FAURE, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable du service, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service, la signature des habilitations BDF/CCP AD, des chèques sur le Trésor, ainsi qu'à la comptabilité patrimoniale de l'État.

- Mme Joëlle GAVINET, contrôleuse principale des finances publiques, adjointe, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Carole FAURE, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service.

- Mme Nathalie DUPUYTRENT, contrôleuse principale des finances publiques, adjointe à la cellule chèques sur le Trésor, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Carole FAURE, pour tous les actes relatifs à la gestion courante de la cellule chèques sur le Trésor.

- Mme Karine TAVARES, contrôleuse des finances publiques, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Carole FAURE, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service (hormis comptabilité patrimoniale et chèques sur le Trésor).

- M. Axel DE MOHRENSCHILDT, contrôleur principal des finances publiques, pour tous les actes relatifs à la comptabilité patrimoniale de l'État,

- M. Nicolas COULON, agent administratif principal des finances publiques, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Carole FAURE, pour les actes du secteur « dépôts de fonds ».

- M. Emmanuel CELERIER, agent administratif principal des finances publiques du service comptabilité de la DDFIP, **caissier titulaire**, pour la signature des quittances, déclarations de recettes délivrées en caisse et bons de transport établis par les prestataires transporteurs de fonds,
- M. Axel DE MOHRENSCHILDT, contrôleur principal des finances publiques, Mme Joëlle CREPIN, agente administrative principale des finances publiques,, M. Julien DEVAUTOUR, agent administratif principal des finances publiques, Mme Maryse LAUDOUBE, agente administrative principale des finances publiques, Mme Marie-Claude LABAT, agente administrative principale des finances publiques, **caissiers suppléants**, pour la signature des quittances, déclarations de recettes délivrées en caisse et bons de transport établis par les prestataires transporteurs de fonds.

### **3. Pour la division Domaine :**

- M. Jacques PECH, inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable du service, pour les actes relatifs à la gestion du service local du domaine (SLD) et du pôle d'évaluation domaniale (PED) et de la politique immobilière de l'État.

#### **Service local du domaine (SLD)**

- M. Gilles-Olivier EVANS, inspecteur des finances publiques, à l'effet de signer tous documents courants et bordereaux d'envois relevant de la mission de gestion domaniale et de la politique immobilière de l'État.
- Mme Patricia LARATTE, contrôleur principale des finances publiques, à l'effet de signer tout document courant ou bordereau d'envoi en matière de gestion domaniale

#### **Pôle d'évaluation domaniale (PED)**

- M. Philippe GOUTORBE, inspecteur des finances publiques,
  - M. Stéphane LABROUSSE, inspecteur des finances publiques,
  - Mme Nadine LEBRAUD, inspectrice des finances publiques,
  - M. Vincent MARTAGEIX, inspecteur des finances publiques,
  - Mme Murielle RICHEFORT, inspectrice des finances publiques,
- à l'effet de signer tous documents courants et bordereaux d'envoi relevant de leur mission, hors avis d'évaluation

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

**L'administratrice générale des finances publiques,  
Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,**

**Véronique GABELLE**